

CIRCUIT 24 – FOURQUES ET ST-ROME

Infos Pratiques

Distance	22,4 km
Durée (moyenne)	02h30
Niveau	Difficile
Dénivelé	830 m D+
Départ	TALAIRAN
Typologie	boucle
Balisage	VTT Noir

Votre itinéraire

Étape 1 - Depuis le parking de la propriété départementale de Fourques & St Rome, les circuits bleu et noir empruntent le même tracé. Laisser la route départementale D40 et suivre la piste montant au sud sur le flanc nord du pech de la Boulière. La vue va progressivement se dégager versant est (E) sur la vallée d'Albas et, au loin, sur le Saint-Victor (NE) et les éoliennes de Villesèque-des-Corbières (E). Au bout d'un kilomètre, l'itinéraire débouche sur deux intersections successives. Prendre à droite vers l'ouest puis encore une fois à droite. La piste empruntée s'élève légèrement (90m D+ sur 950m). A mi-distance, un panneau et une barrière matérialisent la propriété départementale de cet espace. Les deux circuits courent toujours sur la même sente encore sur 400m jusqu'à une intersection. Le circuit noir se dirige alors sur la piste de gauche (sud) tandis que le circuit bleu continue vers l'ouest.

Étape 2 - La piste empruntée s'élève vers le sommet du « Sarrat de Lacamp de Madame ». Des espaces ouverts dans le maquis permettent d'appréhender les environs. La montagne d'Alaric occupe principalement la vue au nord et, au-delà, se devine la Montagne noire. Le sommet dépassé, le circuit redescend vers le sud par la piste sur 400m. On quitte alors la piste pour s'engouffrer dans le maquis. Commence alors une portion un peu plus sportive qui nous plonge dans les bois épais du maquis et qui nous donne un avant-goût (260m) de quelques descentes à venir. La piste se caractérise par un sol labouré et caillouteux tout du long. Au bout de cette première descente, le circuit traverse une piste pour continuer de descendre jusqu'à rejoindre une autre piste dans un talweg (longeant le ruisseau de la Vicence).

Étape 3 - Après un coude, le tracé débouche sur un large espace dégagé avec plusieurs sentiers. Notre itinéraire court tout droit pour ensuite contourner le pech Montredon dans le sens d'une aiguille d'une montre. Une seconde portion sportive dans le maquis débutera en quittant cette piste. Durant 1.23km, le VTTiste évolue dans un épais maquis. Les 600 premiers mètres se dévalent sur une piste de terres et de pierres labourés avec quelques lacets (600m, 50m D-). La seconde partie est moins sinueuse et débouche sur une piste descendante (630m, -50m D-). A l'intersection, prendre à droite (Sud) et descendre le talweg jusqu'à rejoindre une autre intersection. Prendre à nouveau à droite (Ouest) et longer le ruisseau des Abellanies sur 1.3km.

Étape 4 - Au terme de cette longue descente, l'itinéraire débouche sur une intersection dans une clairière avec trois directions possibles. Le circuit noir tourne en épingle pour remonter le bois de

Fenouillères (Est). En arrivant sur la partie sommitale, le sentier s'élargit. Commence une longue descente vers le lieu-dit « Fenouillères ». Longue de 2,3km, cette étape se compose de trois parties. La première est une descente de 450m pour déboucher sur un croisement, prendre tout droit ; puis continuer sur une centaine de mètres. La seconde partie, plus sportive descendra sur une succession de lacets étroits toujours dans le maquis. La troisième partie rejoint la piste 550m plus loin. L'itinéraire traverse cette piste pour monter sur le talus en face et continue en longeant le flanc sud de la colline sur 300m. Le sentier tourne alors à angle droit pour rejoindre le lieu-dit 400m plus loin.

Étape 5 - Depuis le lieu-dit « Fenouillères », contourner la vieille bâtisse (Sud-Ouest). Quelques centaines de mètres après, le circuit quitte la piste à un coude pour continuer sur une sente tout droit (Ouest). Deux autres intersections viendront très vite. Prendre à gauche pour la première puis à droite pour la seconde. Au bout de 700m, le circuit débouche sur un carrefour à cinq branches, l'itinéraire se poursuivra vers le Nord-Ouest sur une piste montante (350m, 50D+) et traverse une nouvelle intersection, continuer tout droit. A la fin de cette piste montante, l'itinéraire arrive à un col (altitude 485m) avec plusieurs directions. Se diriger vers la piste avec le panneau « Forêt départementale de Saint-Rome & Fenouillères ».

Étape 6 - A partir du panneau départemental précité, le circuit longe le flanc Est du pech de Guilloumet, laisser les deux sentiers (moins larges) montant vers la gauche (Ouest). Le balisage longe ensuite le versant Sud de la Serre du Mau jusqu'à un autre croisement (4 voies), prendre tout droit et descendre le versant par une sente en lacets aménagée dans le maquis (660m). L'itinéraire débouche sur une piste. Prendre à gauche et remonter la piste sur 1km (laisser le sentier sur la gauche à 750m). On arrive ici à un croisement où les deux circuits (noir et bleu se retrouvent – le circuit bleu arrive par la droite). Prendre à gauche (Ouest).

Étape 7 - L'itinéraire arrive 300m plus loin à un carrefour à cinq voies (sur cette portion le circuit bleu court en sens inverse, vers l'Est). Ce croisement nécessite une attention particulière car le circuit l'empruntera à nouveau un peu plus tard. Jusqu'à cette intersection, la piste est bordée sur la gauche de chênes verts et une prairie à droite. A l'intersection, prendre légèrement à gauche puis tout droit. Continuer sur 500m. Laisser les deux voies venant de droite pour se diriger Sud puis Sud-Est sur 300m. A l'intersection, l'itinéraire emprunte la piste qui remonte sur la droite pour arriver sur le plateau de Lacamp (sur les 350 premiers mètres le circuit bleu sera à contresens). L'itinéraire arrive sur un col au pied du pech de Guilloumet. Ce point est matérialisé par un enclos fermant l'accès à Palairac avec une barrière canadienne (Sud-Ouest) ainsi que les lames directionnelles pour notre circuit vtt (Sud-Est) mais aussi des panneaux directionnels gris du sentier des mines de Palairac. Suivre la lame directionnelle descendant vers la gauche.

Étape 8 - Le circuit vtt descend par une sente sur 230m le flanc Est du pech et rejoint une piste. Prendre à gauche (Nord). La piste obliquera sur la droite (Est). Aller toujours tout droit pendant 1km. Au terme de cette portion, le circuit débouche sur une intersection. Prendre à gauche (Nord). 50m plus loin, laisser le chemin venant de la gauche et continuer la progression vers la droite. Le sentier remonte le flanc Sud du Sarrat du Cabirou sur 300m (20M D+), passe le col et redescend sur 250m (20m D-). L'itinéraire continue à gauche (Nord- Ouest) pour rejoindre l'intersection à cinq voies. Continuer tout droit sur 200m pour déboucher sur une piste menant à la cabane de Lacamp. Prendre à droite sur 350m jusqu'à la cabane avec sa table de pique-nique.

Étape 9 - La dernière étape nous ramène à Fourques et Saint-Rome. L'itinéraire emprunte une sente (Nord-Ouest) et descend sur 2,5km (190m D-). La piste large et herbeuse descend dans un premier temps légèrement sur 700m. 3 intersections sur les 700 premiers mètres. Tout au long de cette portion, prendre toujours à droite aux trois intersections. Enfin, l'itinéraire arrive à un croisement (nord/sud). Tourner à gauche (Nord) et emprunter la piste caillouteuse sur 950m. A mi-chemin, la vue s'ouvrira sur la vallée de Fourques, Talairan, la montagne d'Alaric et la Montagne Noire. Deux panneaux successifs rappelleront l'usager de la traversée de la départementale D40 pour se rendre de l'autre côté de la route. Là, dépasser la barrière puis tourner à droite (Est) et rejoindre le départ.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/circuit-24-fourques-et-st-rome/>